

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 59 (1914)
Heft: 2

Artikel: Les mitrailleuses et la traction canine en Belgique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-339607>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les mitrailleuses et la traction canine en Belgique.

Tout le monde sait l'importance considérable que les mitrailleuses ont prise dans l'armement des troupes, et les grands services qu'en attendent l'infanterie et la cavalerie, pour leur soutien dans l'attaque et dans la défense. Une des principales difficultés à résoudre est le transport de ces armes, trop lourdes pour être portées par un seul homme, trop légères pour exiger des voitures, surtout en ce qui concerne les mitrailleuses d'infanterie. Dans la plupart des pays, là où l'on n'utilise pas les affûts à roues, on a recours à des mulets ou chevaux de bât ; aux manœuvres françaises de 1913, on a expérimenté le transport par bicyclettes, mais il semble qu'on n'ait guère été satisfait de ce mode d'arrimage des engins.

En Belgique, on a préconisé tout d'abord le transport sur affût à roues, pour l'infanterie comme pour la cavalerie ; puis pour l'infanterie, le transport sur voitures à quatre roues, où les mitrailleuses d'une compagnie auraient été disposées par groupes de trois pendant la marche, et d'où elles auraient été descendues au moment opportun, pour être traînées à bras par les servants. Cette solution était peu élégante et peu pratique en fait, puisqu'il aurait fallu encombrer les colonnes d'infanterie d'un certain nombre de chariots à traction chevaline, et imposer des fatigues assez grandes aux mitrailleurs, à partir du moment où leurs armes devaient être prêtes à entrer en action dans tous les terrains.

■ Nous exposerons ci-après l'historique des essais qui ont conduit à l'adoption en Belgique de la traction canine pour les mitrailleuses, et nous donnerons aussi les dispositions relatives au dressage, à l'entraînement et à la conduite des at-

telages canins. Quelques photographies illustreront le texte et montreront les animaux dans des situations diverses¹.

* * *

Au cours de l'année 1911, les lieutenants Blancgarin et Vandeputte du régiment des carabiniers, concurent le projet d'utiliser les chiens pour la traction de voitures portant les mitrailleuses et de les substituer aux chevaux de bât et aux autres modes de transport existant ou préconisés en



La mitrailleuse attelée.

Belgique. Ils acquirent deux chiens de trait de la race des « mâtins de Belgique ». Le lieutenant Vandeputte, amateur de chiens, se chargea de leur éducation, tandis que le lieutenant Blancgarin imagina pour le transport de la mitrailleuse, une voiturette à quatre roues en tubes d'acier, légère, basse, stable, montée sur caoutchoucs pneumatiques. La charrette chargée ne pesait pas plus de cent kilos et pouvait être facilement traînée par l'attelage de deux chiens, ou transportée éventuellement à bras par les quatre hommes servants de la mitrailleuse.

¹ Nous devons à l'obligeance de l'excellente et estimée revue *La Vie militaire*, éditée à Bruxelles, les photographies reproduites dans cet article. Cette publication, ainsi que le *Bulletin de la presse et de la bibliographie militaires de Belgique*, ont inséré d'intéressantes études concernant les mitrailleuses et les chiens utilisés à leur transport. Nous y avons eu recours dans une large mesure.

leuse. Les premiers essais furent si satisfaisants que l'autorité militaire décida en décembre 1911, d'effectuer des expériences sur une plus grande échelle. Les épreuves devaient s'accomplir comparativement entre le système des chevaux de bât et celui de la traction canine. A cet effet, le régiment des carabiniers acheta trente-six chiens destinés à atteler trois sections comprenant chacune deux voiturettes-mitrailleuses et quatre voiturettes-caissons. D'autre part, six chevaux de bât, chargés réglementairement, devaient prendre part à ces essais. Ceux-ci s'effectuèrent d'après le programme suivant :

Visibilité;

Mobilité sur route et à travers champs;

Franchissement des obstacles du terrain;

Résistance à la fatigue.

Ces épreuves eurent lieu pendant trois semaines de continual mauvais temps, signalé par des pluies incessantes, et comprirent un parcours total de 400 kilomètres. Elles tournèrent à l'avantage des chiens, sauf à travers champs, pour de courtes distances, où les chevaux de bât se montrèrent supérieurs. Par contre, ces derniers se manifestèrent beaucoup plus visibles et moins mobiles, plus difficiles à conduire. Au franchissement des obstacles du terrain, ils se montrèrent nettement inférieurs, et à la fin de la période d'expériences, les six chevaux, menacés de blessures au garot, avaient dû être successivement remplacés. Dans la marche à travers champs, sur des parcours assez longs, de deux à cinq kilomètres, lorsque le sol présentait quelques obstacles ou dénivellations, les chiens gagnaient incontestablement en mobilité et vitesse; les chevaux de bât durent fréquemment tourner les obstacles, notamment pour le franchissement des fossés, des haies, murs. Quand les voiturettes attelées ne pouvaient passer un mur ou une haie, par exemple, les hommes dételaient la charrette et faisaient passer alternativement les animaux, la voiturette, et après avoir réattelé de l'autre côté de l'obstacle, les attelages repartaient, tandis que les chevaux devaient faire d'assez longs détours.

Les attelages franchissaient avec aisance les labourés et moissons, les taillis et les talus. Pour le passage des fossés

profonds et larges à pentes raides, la voiturette attelée descendait la déclivité, retenue par l'effort de l'équipe des servants appliqué à une corde fixée à la charrette. A la remontée, les servants contribuaient de même à hisser la voiture au haut du talus. Semblables tours de force et d'habileté auraient été impossibles aux chevaux de bât immobilisés par leurs charges.

A l'issue des dernières marches, les chevaux donnaient des signes de fatigue, alors que les chiens demeuraient frais et dispos. Au cours de ces essais, on put constater toute la docilité des chiens ; ils n'eurent peur de rien et suivirent partout les servants chargés de les mener ; ils se couchaient ou se mettaient en marche sur un signe, sans jamais aboyer. La colonne marchait dans l'ordre le plus parfait, conservant les distances.

Les attelages sont d'aspect si bas, que le plus faible pli de terrain les masque aux vues ; à 300 mètres de distance, on ne distingue plus rien. La mise en batterie de la mitrailleuse enlevée de la voiturette, est quasi instantanée ; la mise à terre et le montage de la pièce enlevée du cheval de bât sont beaucoup plus longs¹.

Un chenil provisoire avait été construit à l'extérieur de la caserne ; on put apprécier l'attitude du chien de trait en troupeau militaire et s'apercevoir qu'il n'avait rien perdu de ses qualités ataviques de rusticité et de docilité. Sa nourriture fut composée de pain rassis, de biscuit et de déchets de viande, ce qui suffit à son parfait entretien normal. Au bout de très peu de temps, on accoutuma les chiens à observer la propreté et le silence les plus complets ; les locaux parfaitement aérés et nettoyés ne répandaient aucune émanation.

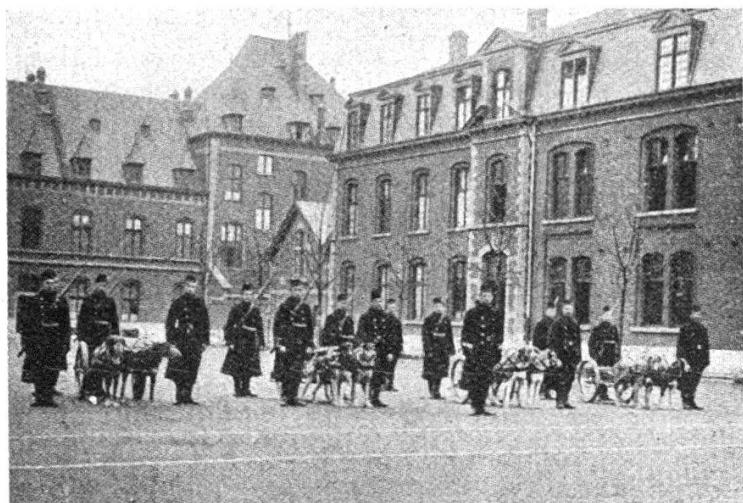
On sait que malgré un dressage judicieux, les chevaux de bât en marche et surtout près de la ligne de feu exigent énormément d'attention et de surveillance. Et, dans aucun cas, on ne peut éventuellement les empêcher de hennir ou de s'ébrouer. Le bât blesse rapidement, et son bon ajustage est une condition importante de conservation des chevaux et de la vitesse de marche. Cette exigence croît lorsqu'on doit bâter

¹ En cas de besoin, lorsque les mitrailleuses doivent se porter à vive allure en position, rien n'empêche le conducteur de prendre place sur la voiture.

les chevaux de réquisition non soumis à une préparation préalable.

La comparaison des deux systèmes en présence suggéra d'autres réflexions ou conclusions. Le chien est placide, le cheval est impressionnable ; l'expérience d'une panique simulée par la fuite des conducteurs prouva que les attelages canins se mettaient immédiatement à la recherche de leurs conducteurs et se tranquillisait dès qu'ils les retrouvaient.

En résumé, à presque tous les points de vue, la traction canine avait démontré son évidente supériorité sur le système



La compagnie en ligne dans la cour de la caserne des carabiniers.

du bât pour le transport des mitrailleuses et de leurs caissons. Toutefois, les essais n'avaient pu mettre en lumière les inconvénients qui pouvaient résulter de l'adoption générale des chiens, notamment sous le rapport de l'achat, de l'élevage, du dressage, confiés à des personnels plus ou moins initiés ; puis en ce qui concerne l'aptitude et l'attitude de ces animaux durant les manœuvres à feu, en liaison avec les autres armes. La préparation et la participation de la compagnie de mitrailleuses du régiment des carabiniers aux grandes manœuvres de 1913, sur la Meuse, permit de résoudre ce dernier problème, avant de prendre une décision définitive.

La préparation aux manœuvres comporta l'exécution de nombreux exercices en tous terrains et l'entraînement à la

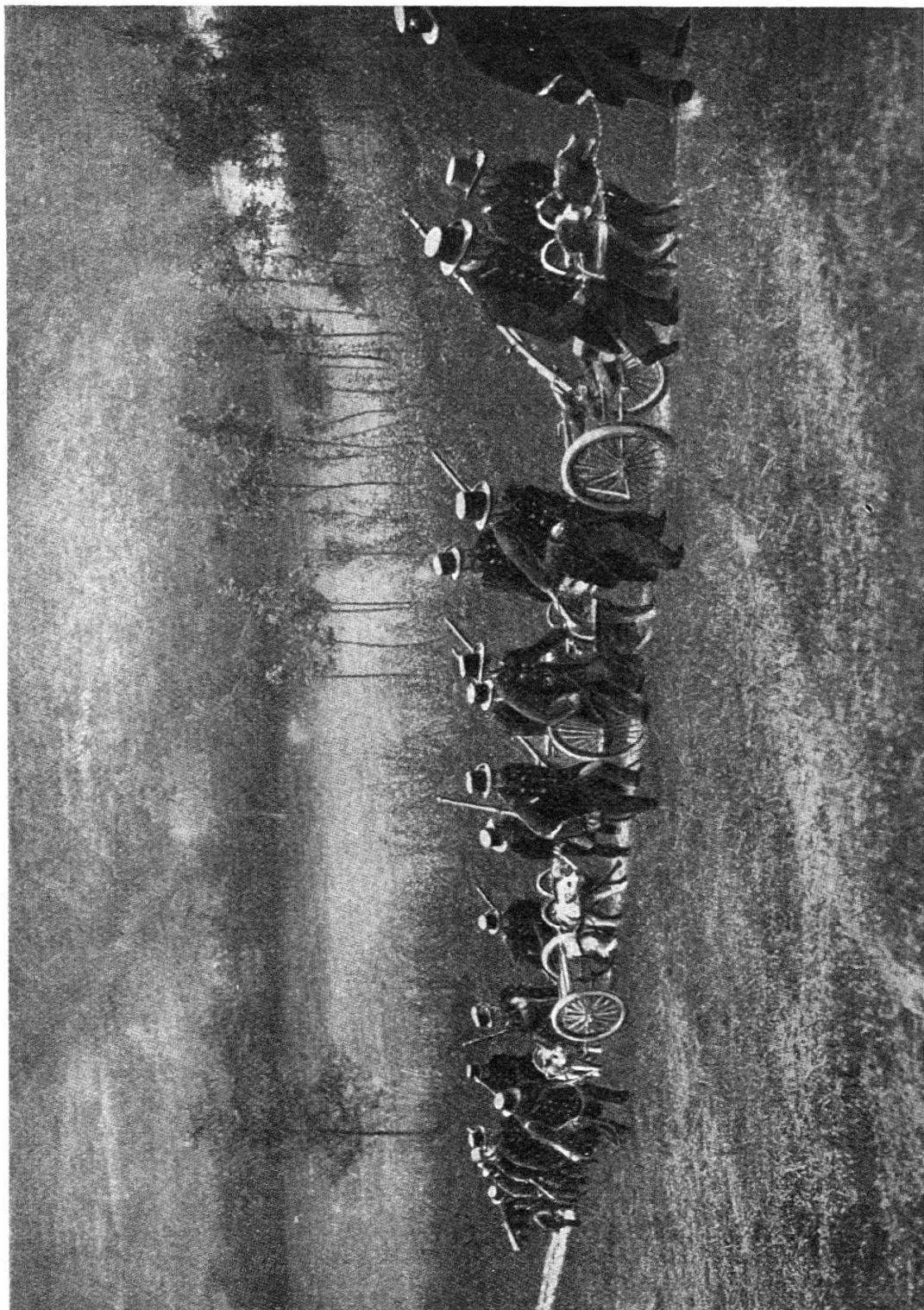
marche. Les dernières épreuves de résistance consistèrent en l'accomplissement de trois étapes consécutives formant au total un parcours de 122 kilomètres.

Le 27 août, le détachement arriva à Marche, et le 28, il exécuta à nouveau une étape de 30 kilomètres par une chaleur accablante. Le 29 août, la compagnie de mitrailleuses traversa la Meuse en barques pour soutenir les échelons avancés qui devaient prendre position sur l'autre rive du fleuve, afin de contribuer à couvrir la construction d'un pont de campagne. Les chiens dételés se prêtèrent de bonne grâce à leur embarquement et à la traversée du fleuve. A leur arrivée sur la rive opposée, les mitrailleuses furent portées à bras sur la berge où les fidèles animaux vinrent d'eux-mêmes se mettre sous les brancards. Toutes ces opérations, auxquelles assiste une foule compacte, s'effectuèrent sans un cri, sans un aboiement et avec le plus grand ordre.

Après ces épreuves de route, la journée du 29 et les suivantes permirent d'expérimenter la traction canine dans la marche à travers champs et au combat, sur des terrains particulièrement difficiles et mouvementés. Rien n'arrêta ces bravées bêtes qui passèrent partout où passaient leurs servants : chaumes, ronces, épines, taillis, fossés, talus, champs de betteraves, moissons ; elles avaient l'air de se jouer des obstacles de toute nature. A noter que les faibles dimensions de la voiturette, 70 à 80 centimètres de hauteur et de largeur, la rendent apte à passer par les sentiers les plus étroits. En outre, les étapes avaient prouvé que les chiens se couchent et dorment sans souci, dès que leurs conducteurs les ont installés dans les espaces disponibles des granges, écuries ou hangars.

L'épreuve la plus délicate était celle du combat ; elle donna toute satisfaction. Tout d'abord il arriva aux sections de mitrailleuses et notamment aux caissons, de demeurer de longues heures immobiles, les chiens couchés en position d'attente, sans que les animaux manifestassent le moindre signe d'impatience ou d'inquiétude. La visibilité de l'unité dans cette situation était très faible, presque nulle ; elle n'était pas beaucoup plus accusée lorsque rampant sur le sol, les conducteurs et les servants amenaient les mitrailleuses en position de tir,

ou effectuaient un bond pour suivre la progression de l'infanterie.



A la montée.

Pour la prise de position de combat, les chefs de mitrailleuses se portaient parfois en avant en rampant, accompa-

gnés des conducteurs, afin de choisir chacun leurs places de batterie. Au signal, les attelages de mitrailleuses regagnaient prestement leurs emplacements, où les servants enlevaient les pièces, tandis que les voiturettes vides avec leurs conducteurs allaient rejoindre les caissons à l'échelon de ravitaillement de la compagnie.

La compagnie de mitrailleuses soutint pendant chacune des journées d'une période de dix jours de manœuvres, sauf un dimanche de repos, un effort considérable, soit qu'elle fît étape avec les troupes, soit qu'elle marchât dans les formations de combat pour jouer son rôle dans la lutte en liaison avec les autres armes. L'expérience terminée fit voir que les chiens étaient aussi dispos, aussi bien portants qu'au départ ; les muscles, le souffle avaient même gagné en développement, en durcissement et souplesse. On sait qu'il n'en est pas de même des chevaux, qui, après une période de manœuvres, ont en général besoin de se refaire à l'écurie.

Quelques indications achèveront le parallèle qui s'est établi implicitement entre le rendement du cheval et du chien dans le domaine forcément limité où la comparaison peut se faire : un chien du poids de 50 kilos est capable de traîner, sur une bonne route, une charge de 400 kilos ; un cheval de 5 à 600 kilos, d'un poids décuple donc, ne dépasse pas de beaucoup cette même puissance de traction¹. A la charge moyenne de 300 kilos, sur des chemins bien entretenus, le chien peut soutenir, durant de longs trajets, une allure de 7 à 8 kilomètres à l'heure ; pendant plusieurs centaines de mètres, la vitesse peut atteindre 10 à 12 kilomètres à l'heure.

Le coût d'un cheval de bât n'est pas inférieur à mille francs ; sa nourriture peut être évaluée à 1 fr. 75 par jour, sans compter le prix de construction et d'entretien des écuries ; le bât a une valeur de 400 francs. En regard, l'attelage de chiens coûte moins de cent francs ; la nourriture revient à environ, cinquante centimes ; et la voiturette à mitrailleuse ou caisson une couple de centaines de francs. La construction et l'entretien du chenil, sans pouvoir être fixés, sont sans conteste d'un prix de revient notablement inférieur.

D'autre part, le chien ayant des pattes et non des sabots,

¹ Il s'agit, bien entendu, des voitures et engins de campagne.

la boiterie est très rare chez cet animal, et l'on sait le nombre effrayant de kilomètres qu'abattent à la course et à la chasse,



Au repos (officiers de cavalerie spectateurs). 2 mitrailleuses et 3 caissons).

les chiens employés à cet usage ou ceux qui accompagnent les chevaux. Cette qualité tout à fait caractéristique, est des plus précieuse en campagne. Il y en a une autre qui ne l'est pas moins. c'est l'aptitude à manger de tout et à tout heure

comme l'homme, et à se passer de nourriture pendant long-temps sans trop souffrir, plusieurs jours dit-on, étant donnée la conformation de l'estomac de cet animal carnivore.

Les meutes présentent un certain nombre d'inconvénients, dont quelques-uns sont assez sérieux pour mériter toute l'attention ; tels sont les défauts inhérents à la race canine : les morsures, le rut de la chienne, l'hygiène spéciale des animaux, notamment pendant les grandes chaleurs ; enfin, la rage.

Pour éviter les morsures, il est recommandé de mettre la muselière aux chiens adultes qu'on ne connaît pas, ceux de réquisition notamment, jusqu'à ce qu'ils soient familiarisés avec leurs congénères. Cette acclimatation ne dure en général que quelque temps.

Le rut de la chienne est un défaut grave, car il se présente deux fois par an, et durant ces périodes, l'animal inquiet, souffrant, est incapable de travail, sans compter que sa présence au chenil y cause une véritable effervescence des mâles. Il en résulte une condition absolue : le chenil militaire ne doit comporter aucune femelle.

L'hygiène du chien doit être sévère, mais elle est très aisée à obtenir. Il faut éviter l'humidité à laquelle les animaux sont très sensibles ; assurer une grande propreté et un bon aérage des cours et locaux dans lesquels ils vivent ; l'urine et les matières fécales doivent être fréquemment évacuées par un système judicieux d'arrosage et d'écoulement des eaux.

Pendant les chaleurs, on donnera souvent à boire aux chiens, car ils souffrent alors de la soif et ils éprouvent le besoin de se désaltérer fréquemment pour abaisser la température de leur corps. Le froid, au contraire, laisse l'animal assez indifférent ; dans tous les cas, il le supporte sans manifester aucune marque de malaise.

Le chenil ne présentera pas d'installation de niches et les chiens n'y seront pas maintenus à l'attache. On disposera pour eux des stalles autour d'une cour assez grande dans laquelle les animaux prendront leurs ébats plusieurs fois par jour.

La rage est le plus redoutable fléau qui puisse frapper les

chiens, car la maladie peut se communiquer aux hommes tout comme la morve des chevaux. Ces deux maladies tendent à se raréfier ; néanmoins on se mettra en garde contre la naissance de cette affection par une visite quotidienne du vétérinaire et l'attention toujours en éveil du personnel. La bonne hygiène contribuera beaucoup à écarter tout souci ; d'ailleurs, la rage avant d'être dangereuse, présente pendant plusieurs jours des symptômes caractéristiques, qui modifient complètement la façon d'être de l'animal qui en est atteint.

Un désagrément qui, s'il était chronique ou même fréquent, deviendrait grave, est l'abolement. Pour l'éviter, on ne constituera le chenil que de chiens appartenant à la catégorie des *mâtins muets*, non qu'ils ne soient pas susceptibles d'aboyer, mais qui ne s'adonnent pas à l'abolement, et chez lesquels il est aisément de supprimer ce défaut, même quand ils se trouvent en présence d'autres chiens aboyants. Dans tous les cas, il faut impitoyablement enlever à la meute tout sujet qui aurait ou contracterait l'habitude d'aboyer. L'éducation fait le reste et dans un chenil bien tenu, les animaux restent muets quels que soient les événements.

L'élevage du chien de trait est un problème fort intéressant, qui mérite toute l'attention, car si l'on peut assurer le recrutement d'une meute d'animaux adultes par des achats annuels dans le commerce, ce mode de constituer des chenils régimentaires présente des inconvénients dont le moindre ne serait pas d'être onéreux pour les finances de l'Etat, mais de compliquer le dressage des chiens et de ne donner aucune garantie certaine à l'égard des sujets introduits dans les compagnies de mitrailleuses. Ces unités doivent d'ailleurs se consacrer uniquement à leur instruction et à leur préparation à la guerre et par conséquent réduire au minimum le temps affecté à l'éducation des animaux. L'élevage et le dressage doivent être la mission d'un personnel spécial idoine, ayant une connaissance approfondie du chien et des services militaires qu'il est appelé à rendre. Il serait donc désirable d'organiser dans une région bien choisie, un chenil d'élevage dirigé par des hommes compétents, comme le serait un centre de remonte. Le chef de ce service, aidé d'un vétérinaire, acquerrait

les chiens et les chiennes de race nécessaires à la constitution du chenil. Plusieurs fois par an, aux époques les plus favorables, les éleveurs ou propriétaires seraient invités par voie d'affiches, à présenter leurs animaux à la vente, ou bien, le directeur se rendrait sur les principaux marchés du pays pour y acheter les bêtes voulues. Un chenil bien organisé pourrait à peu près se suffire à lui-même, quitte à se pourvoir de temps à autre d'animaux de tête pour assurer l'amélioration de la race.

Voici quelques indications et chiffres dans cet ordre d'idées :

Le chien de trait belge est depuis des siècles accoutumé à traîner des charrettes plus ou moins lourdement chargées. Il est conformé à cette fin ; son corps est trapu, ses reins sont solides ; il a une poitrine large et des membres bien musclés. L'animal est intelligent et docile ; il met toute sa joie à obéir à son maître et cette soumission se manifeste quelles que soient les circonstances où elle est demandée. La discipline de l'animal dressé est telle qu'une bête de réquisition attelée avec un chien militaire serait contrainte de se soumettre à tous les mouvements de celui-ci. En marche, au feu, on peut présumer qu'il donnera tout ce dont il est capable jusqu'à épuisement de ses forces, dut-il souffrir de la faim et fut-il blessé gravement ou mortellement. Ce sont là des qualités précieuses entre toutes et qu'on devra développer au chenil d'élevage et de dressage.

Les chiens mâles valent 50 francs, les femelles 40 francs. La chienne adulte peut avoir par an deux portées de trois à dix petits. Ceux-ci ont atteint tout leur développement à dix mois et il suffira alors de quelques mois pour achever leur dressage. Il y a lieu de supposer le chiffre de la production par an à raison de trois chiens mâles pour une chienne d'élevage. Le chien peut fournir une moyenne de huit à neuf ans de service militaire. Les frais de nourriture sont minimes ; on peut les évaluer à dix centimes par jour et par tête, si le chenil reçoit les déchets de pain et de viande des ordinaires de la troupe et des sous-officiers ; à défaut de cette ressource, le prix de revient est de 25 centimes.

Le dressage comportera l'habitude à l'attelage et à la marche dans la voiturette attelée, vide d'abord, chargée ensuite,

jusqu'à fournir le poids total de 100 kilos, puis avec une certaine surcharge, celle du conducteur.

Ensuite, l'obéissance aux différents commandements, l'accoutumance aux détonations des armes à feu, la marche dans tous les terrains et le passage des obstacles de toute nature. Le dressage terminé, les chiens seraient versés dans les compagnies où l'on achèverait leur éducation militaire et leur préparation à la guerre.

La réquisition des chiens doit être préparée comme celle des chevaux, afin de faire face, concurremment avec le chenil d'élevage, aux pertes de campagne.

Il faut en outre prévoir l'utilisation d'un grand nombre de chiens pour les formations sanitaires : traction de voitures de malades, recherche des blessés.

On sait qu'en France des études très sérieuses ont été faites dans ce domaine et qu'elles ont procuré des résultats des plus satisfaisants. En temps de guerre, les instructions prévoient pour chaque groupe de brancardiers, quatre à six chiens pour la recherche des blessés. Un chenil de dressage est installé à Fontainebleau. Des soldats appartenant à la section des infirmiers y font un stage d'un mois.

L'élevage du chien de trait dans le pays constitue une aide précieuse pour les populations dont il facilite les moyens de communication entre la campagne et la ville, pour le transport des produits de la terre et de la ferme ; la traction canine sert aux paysans, laitiers, boulangers, marchands de légumes et à de nombreux artisans pour la conduite des charrettes à bras du commerce et de l'industrie. Dans cet ordre d'idée, on peut évaluer à plusieurs francs par jour le travail d'un mâtin.

En Belgique, la population canine de trait comprend cent cinquante mille individus, dont plus de dix mille dans l'agglomération de Bruxelles.

* * *

Le ministre de la guerre, M. le baron de Brocqueville, vient de se rallier aux propositions faites par la commission

chargée d'étudier la question de la traction des mitrailleuses. Dans tous les régiments d'infanterie, il sera construit immédiatement un chenil destiné au logement d'une douzaine de chiens. Au camp de Beverloo, il sera édifié un chenil central de remonte.

On peut considérer ces décisions comme une approbation définitive de l'emploi de la traction canine pour les mitrailleuses d'infanterie.

